

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2211

présenté par

M. Serva, Mme Benin, M. Serville, M. Lénaïck Adam, Mme Maud Petit, Mme Kéclard-Mondésir,
M. Kamardine, M. Dunoyer, M. Gomès, M. Julien-Lafferrière, M. Lorion, M. Poudroux et
M. Ratenon

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.